



AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BAR-LE-DUC

12, rue Lapique

55000 BAR-LE-DUC

☎ 03.29.79.56.00 ☎ 03.29.79.56.23

2 - Objet du marché :

Fourniture et livraison de sel de déneigement.

3 - Mode de passation :

Marché sur procédure adaptée en application des articles 28 et 77 du Code des marchés publics.

4 - Caractéristiques principales :

Les variantes ne sont pas autorisées.

5 - Durée du marché ou délai d'exécution :

Le présent marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de sa notification, renouvelable expressément deux fois.

6 - Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Ville de Bar-le-Duc

Direction des Finances et des Moyens

Service Finances et Marchés Publics

12, rue LAPIQUE - BP 60559 - 55012 BAR LE DUC CEDEX

Adresse électronique : finances.marches.publics@barleduc.fr

☎ 03.29.79.56.31 Fax : 03.29.79.46.40

7 - Conditions de remise des offres :

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante :

Achatpublic.com sous la référence : F-sel_deneigement

8 - Date limite de réception des offres :

Le 10 septembre 2010 à 16h 00, dernier délai.

9 - Adresse où doivent parvenir les offres :

Identique au n° 6

10 – Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

- La lettre de candidature (DC4);
- La déclaration du candidat (DC5) permettant d'obtenir les renseignements mentionnés aux articles 45 et 46 du CMP,
- Pouvoir à la personne habilitée à signer,
- Les renseignements relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières (chiffre d'affaires des 3 dernières années), moyens humains et matériels, liste de références pour des prestations similaires.
- Attestations d'assurance en cours de validité,
- L'acte d'engagement (**A.E.**) daté et signé par les représentants qualifiés de toutes les entreprises qui seront signataires du marché : cadre joint à compléter. Le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous traiter et, par différence avec son offre le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement,
- Un mémoire technique présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé,
- Le règlement de consultation (**R.C.**),
- Le cahier des clauses administratives particulières à accepter sans modification (**C.C.A.P.**),

Critères d'attribution :

Les offres seront analysées sur la base des critères suivants :

- Délai de livraison, pondéré à 70%.
- Prix, pondéré à 30%

Pour chaque critère, il sera attribué une note de 1 à 5 pour chaque offre. Cette note sera multipliée par la valeur de la pondération correspondant au critère.

Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

11- Durée de validité des offres :

La durée de validité des offres est de 90 jours

12 – Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être obtenus :

Technique auprès du service :

Service Voirie – Aménagement urbain - M.HERNAIRE
12, rue Lapique 55000 BAR LE DUC
☎ : 03 29 79.56.39

Administratif auprès de :

Identique au n° 6.

13 – Estimation de la dépense

Le présent marché est conclu avec les quantités minimale et maximale suivantes :

- Quantité mini : 100t/an
- Quantité maxi : 400t/an

14 – Mode de financement et de paiement :

Règlement administratif avec paiement à 30 jours à compter de la réception de la facture.

Ressources propres.

15 – Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs attributaire du marché :

Le marché sera conclu soit avec :

Un entrepreneur unique

Des entrepreneurs groupés solidaires ou conjoints.

16 – Recours :

Adresse auprès de laquelle les renseignements concernant les recours possibles contre le marché peuvent être obtenus :

Tribunal Administratif de Nancy

5 Place de la Carrière

54 000 Nancy

03- 83-17-43-43

17 – Langue de présentation des candidatures et des offres : Français

18 - Date d'envoi à la publication :

Le 30 juin 2010